

Un agent réintégré après un licenciement pour une faute grave

© D.
R.



Pas moins de 150 cadres et travailleurs de l'unité ADE (Algérienne des eaux) de Sétif ont, dans une pétition dont nous détenons une copie, dénoncé la demande d'intégration d'un agent (M. N.) qui a été condamné par la justice pour faute professionnelle grave.

Le travailleur syndicaliste a été licencié le 23 mai 2018 conformément à l'article 157 du règlement intérieur de l'ADE. Pire encore, l'agent aurait aussi été réhabilité au niveau du bureau de wilaya de l'ancien syndicat. Selon certaines indiscretions, l'agent a été réintégré sur demande du directeur général de l'ADE.

Une réintégration qui a mis en colère les travailleurs de l'unité qui dénoncent les deux poids, deux mesures, puisque l'administration a refusé de réintégrer des dizaines de leurs collègues qui ont commis des fautes beaucoup moins graves.